



**SABLES ET GRAVIERS - TRANSPORTS - RECYCLAGE  
FABRICATION D'ENROBÉS - DE G.R.H. ET GRAVE CIMENT**

SAS au capital de 1 337 930 €

Route de Bantzenheim - B.P. 10063

**68392 BALDERSHEIM CEDEX**

☎ **03 89 56 52 88** (Lignes groupées)

Fax 03 89 56 46 58 [www.tegral.fr](http://www.tegral.fr)

B.N.P. Paribas Mulhouse  
IBAN 30004 00440 00020613041 76

C.C.P. Strasbourg 1418.37 F

CJC Colmar

IBAN 30087 33080 00020036601 24

R.C.S. Mulhouse 73 B 255

SIRET 786.503.847 03018 - APE 0812Z

N° T.V.A. FR 36 786.503.847

**MORTIERS - BÉTONS - CHAPES - CREPIS - EN SILOS - EN SACS - EN BIG-BAGS**



V2 du 06/01/2015

## **TEGRAL COULIS 135 CEM2 C16/20 D1**

<b>Silo</b>	<b>AR00453</b>	<b>Big bag</b>	<b>AR00269</b>		
-------------	----------------	----------------	----------------	--	--

### **Description du produit**

**TEGRAL COULIS 135 CEM2** est un coulis d'injection fluide à base de ciment, de cendres volantes et de sable 0/1, fourni sous forme de mortier sec, prêt à gâcher avec de l'eau, avec des constituants dosés et mélangés industriellement.

### **Utilisation**

**TEGRAL COULIS 135 CEM2** est un coulis à base de ciment pour des travaux de maçonnerie et destiné au remplissage de fissures, cavités, vides et à la réalisation de micropieux afin de consolider les matériaux en place ou des ouvrages défectueux.

### **Données techniques**

**TEGRAL COULIS 135 CEM2** est un coulis de classe C16/20 confectionné avec un liant hydraulique gris de type CEM II 42,5N conforme à la norme NF EN 197-1.

**TEGRAL COULIS 135 CEM2** est dosé à raison de 70% de liant du poids sec total, de granulométrie ≤ à 1 mm confectionné avec des fines silico calcaires séchés, calibrés, conforme aux normes NF P 18-545 et NF EN 13139 granulats pour mortiers.

### **Rendement**

1 big bag de 1000kg de coulis sec donne environ 900 litres de mortier frais.

### **Mise en œuvre**

**TEGRAL COULIS 135 CEM2** peut être gâché, soit manuellement, soit dans une bétonnière ou par un malaxeur continu équipant les silos TEGRAL, du fait de son fort dosage en ciment et de sa fluidité il est pompable.

Toutefois la fluidité doit être ajustée en fonction des moyens matériels du chantier et de l'application prévue.

### **Conditionnement**

En silo Tegral avec malaxeur.

En big-bag de 1000 kg sur palette (Big-bag à usage unique).

### **Conditions d'utilisation**

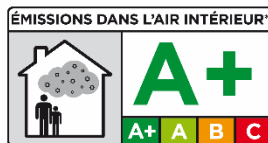
La température d'application doit être comprise entre 5°C et 35°C.



L'eau pour la fabrication du béton doit être potable.

## Stockage

En silo le coulis est totalement protégé contre les influences atmosphériques.

En big-bag, stocké dans son emballage d'origine, dans un endroit sec à l'abri de l'humidité sur palette, le coulis est à utiliser au plus tard 6 mois après la date de fabrication (voir date sur le big-bag).



<b>DANGER</b>   <b>TEGRAL S.A</b> <b>Route de Bantzenheim</b> <b>F-68390 BALDERSHEIM</b> <b>Tél: 03 89 56 52 88</b>	<b>Mélange contenant du ciment gris</b>
	<b>Mentions de Danger:</b> H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. <b>Conseils de prudence :</b> P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage. P102 Tenir hors de la portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Éviter de respirer les poussières : porter un masque de protection. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P352 Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Ne pas évacuer avec les déchets urbains ou dans les canalisations. Evacuer le contenu et l'emballage dans un centre de traitement. <b>Pauvre en chromate selon réglementation 2003/53/EG</b>